



AVIS

OBJET: Ordonnance temporaire de Police – Modification du sens de circulation rue de la Cure

Il est porté à la connaissance de chacun que vu l'urgence à prendre des mesures pour assurer la sécurité publique, le Collège communal, lors de sa séance du 21 octobre 2021 a pris une ordonnance temporaire de police concernant la modification du sens de circulation rue de la Cure.

Ladite ordonnance temporaire de police est publiée au service du Secrétariat général et sur le site de la Ville www.wavre.be.

Wavre, le 22 octobre 2021

La Directrice générale,

Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,

Françoise PIGEOLET